



Municipales : la solidarité à votre porte



...et à portée de voix !

BUDGET NATIONAL

les inquiétudes
ne sont pas
levées

Page 2

COMMERÇANTS SOLIDAIRES

notre association
fait sonner
le *Carillon*

Page 12

RÉINSERTION

deux parcours
de femmes
courageuses

Page 14

PARTENAIRE

l'Armoire sans fin
contre le gaspillage
de vêtements

Page 15

ÉDITO

Budget : essai marqué, mais pas transformé !

Le vote du Projet de Loi de Finance (PLF) 2026 n'a jamais été aussi chaotique et incertain. Finalement, après de nombreux rebondissements, le 23 janvier dernier la partie «recettes» du PLF 2026 a été adoptée, sans vote, après recours à l'article 49.3, puis ce sera le tour de la partie «dépenses» et enfin l'ensemble du budget après le rejet des motions de censure. Les contenus ont tellement évolué au gré des débats qu'il est encore difficile d'en évaluer l'impact sur nos activités, baisse des dépenses, hausse des recettes, mais lesquelles ?

En ce début d'année, la DGEFP (Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle) nous recommande d'adopter une gestion prudente des crédits en particulier pour les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité économique, donc nos ateliers et chantiers d'insertion) et nous demande d'anticiper une baisse des crédits malgré la convention triennale, et de se baser sur une baisse minima de 6%. Les collectivités locales seront aussi associées aux efforts de maîtrise du déficit public par des ponctions envisagées sur leurs ressources constituées par les dotations de l'État. Depuis mi-décembre, en prévision des élections municipales, la plupart des collectivités gèrent les affaires courantes, ce qui induit le gel des appels d'offre, l'arrêt des ouvertures de nouveaux marchés publics et des nouveaux investissements. Cet immobilisme impacte les associations.

Alors que la pauvreté progresse comme jamais, que la précarité augmente, la situation financière se complique pour les associations dont la trésorerie, fragile, est impactée par l'absence de budget voté et de perspectives claires sur les différents dispositifs que nous gérons. Cette situation est inquiétante pour tous les acteurs associatifs qui comme nous dépendent du budget de l'État ou de la Ville via le financement de nombreux dispositifs. Mais rassurez-vous, la situation financière d'Entraide et Solidarités est solide et une gestion financière rigoureuse nous permet d'attendre sereinement. Ce qui n'empêche pas de rester actif ! Nous allons interpellier les futurs élus sur nos problématiques, pour les sensibiliser en particulier sur l'hébergement d'urgence, la précarité alimentaire, sur l'insertion des plus précaires par la formation et l'emploi.

Catherine Scaviner
Présidente d'Entraide & Solidarités



ACTUALITÉ

Que nous réserve-t-il, ce budget ?

Le 22 janvier la Fédération des Acteurs de la Solidarité, à laquelle nous adhérons, avait été reçue à Bercy par le ministre de l'Économie et des Finances, pour alerter sur la fragilisation croissante des associations de solidarité et rappeler l'urgence d'un soutien renforcé. Les échanges ont permis d'évoquer différentes pistes pour soutenir le secteur, comme la mobilisation des banques, des dispositifs de prêts garantis par l'État, des avances de trésorerie ou des exonérations. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre les discussions, mais aucune décision structurelle immédiate n'a été annoncée.

Le budget 2026 de l'État comporte quelques points positifs, notamment pour l'Insertion par l'Activité économique (les ateliers et chantiers d'insertion) : la baisse initiale de 244 millions est compensée à hauteur de 128 millions. La baisse prévue de 12 % impliquait la suppression de 20 000 postes et près de 60 000 parcours d'insertion. Sous la pression de la mobilisation et d'un compromis parlementaire transpartisan inédit, le gouvernement a finalement limité la baisse à 2 %. Si cette correction évite une casse généralisée, elle ne respecte pas les compromis votés par le Parlement, qui auraient permis de maintenir le niveau de crédits de 2024, et maintient une orientation budgétaire restrictive pour des structures déjà fragilisées.

Mais ces avancées se heurtent à des reculs préoccupants sur d'autres postes essentiels. Hébergement : le budget revient à la copie initiale du gouvernement (+100 millions par rapport à 2024), annulant les gains obtenus à l'Assemblée (+200 millions), et les propositions moins favorables du Sénat (+115 millions). Asile : 30,4 millions de crédits supprimés, dont 25,8 millions pour l'accueil et l'hébergement des personnes étrangères et 4,4 millions pour certains dispositifs d'aide sociale. Suppression de l'APL pour les étudiants étrangers. La FAS déplore donc que la Loi de finance 2026 ne réponde pas aux besoins croissants des associations de solidarité et des publics les plus vulnérables, et continuera de suivre ses impacts sur le secteur.

Intransigeance... et contradictions !

Le financement des activités d'Entraide et Solidarités en Indre-et-Loire dépend du budget de l'État à hauteur d'environ 80 % ! C'est dire combien son adoption et la levée des incertitudes étaient importantes. Pour autant, ce n'est pas la fin des problèmes ni des inquiétudes. D'une part, parce que les subventions indispensables au fonctionnement de nos services n'« atterriront » au niveau local, et sur nos comptes en banque, qu'en mai ou juin prochain. En attendant, il faut payer le personnel, les charges, bref, assurer le travail auprès des centaines de personnes que nous accompagnons pour le compte de l'État. Et les banques rechignent à faire des avances, ce qui va mettre certaines associations en difficulté. Heureusement, Entraide et Solidarités dispose d'une trésorerie – toujours insuffisante, mais conséquente – fruit d'une gestion rigoureuse.

D'autre part, ce n'est pas la fin des inquiétudes parce que pour la première fois l'administration préfectorale a prévenu tous les opérateurs du secteur social, fin janvier : les comptes rendus financiers de 2025 vont être plus que jamais passés au peigne fin. Les excédents éventuels – l'argent qui n'aura pas été dépensé et qui peut souvent être « reporté » sur l'année en cours – pourra cette fois être repris par l'État.

Ce n'est pas vraiment une surprise, on sait que l'État cherche à faire des économies dans de nombreux secteurs. Le Département aussi, d'ailleurs. Mais c'est pour le moins une contradiction. En effet, les financeurs s'apprêteraient à nous demander de « rendre » de l'argent alors qu'ils ont besoin de notre trésorerie pour faire face à leurs propres retards de paiement ! On ne peut qu'approuver, bien sûr, le contrôle strict de l'usage qui est fait de l'argent public. Mais les financeurs, et en premier lieu l'État, doivent admettre qu'une certaine « agilité » financière est indispensable à la pérennité des actions qu'ils délèguent au secteur associatif. La même agilité qui est nécessaire lorsqu'ils nous sollicitent dans des délais très courts pour prendre en charge des activités nouvelles...

Jean-Paul Mercier

Transition écologique et sociale : on ne lâche pas l'affaire !

Depuis une dizaine d'années, notre association a entrepris elle aussi sa « transition écologique et sociale ». Un premier point d'étape avait été fait dans le numéro de Perspectives de décembre 2023. Il montrait que sous l'impulsion d'une commission mixte administrateurs-salariés, beaucoup de choses ont déjà été faites en interne en matière de mobilités professionnelles, d'immobilier (isolation extérieure du siège notamment), pour réduire nos consommations de gaz et d'électricité, pour une meilleure gestion des déchets dans nos différents services, etc. De même, notre Pôle économique – les ateliers et chantiers d'insertion – proposent aux associations et collectivités, voire aux particuliers, des aménagements très

importants tels que la perméabilisation des sols, des abris avec toiture végétalisée, etc. Mais depuis quelque temps l'activité marquait le pas dans ce domaine, en partie du fait de la diversité de nos activités et du nombre de nos sites. Un récent conseil d'administration a décidé de relancer la réflexion et les initiatives, car beaucoup reste à faire. Un groupe de travail va s'y atteler, ouvert aux salariés, bénévoles et adhérents ([adresser un message à infos@entraide-et-solidarites.fr](mailto:infos@entraide-et-solidarites.fr)).

Les études pourront s'appuyer sur les travaux menés notamment par la FAS-Centre Val de Loire (Fédération des Acteurs de la Solidarité), qui œuvre pour « une transition écologique juste » et a



Rendre un sol perméable, un savoir-faire de nos chantiers

désigné un administrateur référent dans ce domaine, Pascal Le Strat. Il viendra d'ailleurs prochainement rencontrer les administrateurs d'E&S afin d'engendrer un échange de bonnes pratiques et de bonnes idées...



Repas solidaire le 2 avril



Pour attirer une fois de plus l'attention sur ce problème indigne d'une société comme la nôtre, notre association organise un nouveau repas de rue solidaire, ouvert à tous gratuitement (avec une participation « au chapeau » pour ceux qui le peuvent). Il aura lieu le **jeudi 2 avril prochain, à partir de 18h30 sur le boulevard Heurteloup, face à la gare**. La cuisine centrale d'Entraide et Solidarités préparera 300 repas servis sur place, et des animations ajouteront un côté festif à la manifestation revendicative...



La distribution alimentaire s'étend

La précarité touche aussi les besoins élémentaires tels que l'alimentation, et les initiatives doivent se multiplier dans ce domaine également, le plus souvent sans financement des pouvoirs publics. Depuis mi-janvier, notre association a étendu son service de distribution alimentaire à Tours, en y ajoutant le jeudi. Chaque semaine, le food-truck d'Entraide et Solidarités stationne donc les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, d'abord à 18h30

place Choiseul (extrémité nord du pont Wilson), puis à 19h30 boulevard Heurteloup (à hauteur du n°36). Chacun peut venir, sans justificatif, y recevoir une boisson chaude et un repas froid. Et depuis mi-février, à notre demande, la Ville a installé un chalet boulevard Heurteloup, qui nous permet de servir également des repas chauds. Avec un coordinateur salarié, les bénévoles de l'association jouent un rôle indispensable au fonctionnement de ce dispositif.

De son côté, le Secours catholique a mis en place le 8 février un service de petit déjeuner le deuxième dimanche de chaque mois à la basilique Saint-Martin de Tours. Ce petit déjeuner est servi de 8h30 à 10h30 dans la salle du réfectoire (entrée par le portail du N° 7 de la rue Baleschoux). Une initiative qui doit fonctionner jusqu'au mois de juin.



Des « récits de vie » chargés d'espoir

C'est le fruit d'une collaboration de plusieurs mois, et surtout une aventure humaine pas banale. Sept patients soignés à notre établissement de Tours nord, la Chambrerie, ont accepté de se raconter. Ce qui donne, sous la photo de chacun, autant de « récits de vie » pleins d'émotion mais aussi de pudeur. Au fil des rencontres, ils se sont confiés à une bénévole, Stéphanie Lefief, par ailleurs biographe hospitalière et écrivaine publique. La responsable

de l'établissement, Véronique Livéra, a permis à deux salariés de s'impliquer dans ce travail de longue haleine : Marie Carnis, accompagnante éducative et sociale, et Florian Yven, infirmier. Ce projet a également permis d'organiser des moments collectifs où les participants ont pu échanger sur leur vie, mais aussi sur la maladie.

Et cela donne une exposition qui a été présentée trois jours en février au café culturel L'Archipel, rue du Commerce

à Tours. Les visiteurs ont été nombreux et un cahier témoigne de l'intérêt et des sentiments suscités par ces témoignages. Pour en illustrer la force, il suffit de dire que l'une de ces patientes, Zenabou, est décédée fin janvier. Ensemble, ils ont cependant choisi d'intituler cette exposition « La vie continue, espoirs ! ». Sans doute cette exposition sera-t-elle présentée ailleurs : nous vous en informerons en temps utile.

Le 5 juin prochain, une assemblée générale sous tensions

L'assemblée générale d'Entraide et Solidarités, le 5 juin au matin à la Maison des sports de Touraine à Parçay-Meslay, devrait revêtir cette année un intérêt tout particulier. Non seulement parce qu'un focus y sera développé sur une thématique qui a toute son importance dans nos activités : la santé. Mais l'intérêt sera aussi de positionner votre association dans un contexte politique et social plus tendu que jamais sans doute. Au plan national et à l'approche de l'élection présidentielle de 2027 – l'AG suivante aura lieu après le verdict des urnes – les enjeux sont de taille pour l'avenir de la politique sociale. Au plan local, l'assemblée générale aura à prendre acte du résultat des élections municipales. Comme on le verra à la lecture du « dossier » qui suit, les maires et leurs équipes ont des pouvoirs étendus pour améliorer le sort de leurs concitoyens les plus démunis.

Votre association, qui a interrogé les candidats sur leurs intentions, pourra confronter les élus à leurs engagements. Un seul exemple des enjeux locaux : l'aide aux plus pauvres et aux sans-abri. Bien que l'hébergement d'urgence soit de la responsabilité de l'État, les collectivités locales ont été amenées ces dernières années à compenser ses insuffisances. Concrètement, il s'agit à Tours de décider en particulier de la suite à donner à l'occupation des Beaumonts par la « maison internationale populaire ».

Et aussi du sort des 90 personnes accueillies au CTRO, un hébergement financé par l'État celui-ci. Le nouveau club de football va récupérer ces locaux fin juillet, il s'agit donc d'en trouver d'autres, avec au minimum le consentement des élus locaux. Ou pas... Des discussions sont en cours, avec notre association entre autres, pour ouvrir un nouveau site d'hébergement.

Voilà une idée des échanges qui peuvent animer la prochaine assemblée générale. Pour vous y exprimer, et pouvoir voter, retenez la date du 5 juin et n'oubliez pas d'acquitter, si ce n'est fait, votre cotisation 2026.



Au CTRO, distribution du repas du soir par des bénévoles



Élections municipales : la solidarité à portée de (votre) voix

L'État, c'est le « régalien », la défense, la sécurité, la justice, l'éducation nationale, la santé... La Région, c'est la formation, le développement économique, le tourisme... Le Département, c'est l'action sociale, les collèges, les routes... Et la commune, et ma ville, et mon maire, quels sont ses pouvoirs ? Que peut-il pour changer ma vie ?

Il faut bien reconnaître qu'au fil des réformes et surtout de l'évolution de la société, les compétences des diverses collectivités se chevauchent de plus en plus. Que les cartes soient à ce point brouillées ne facilite ni la confiance en la chose politique, ni la crédibilité de nos élus et de leurs promesses. Ni la mobilisation à l'heure des élections. Alors, quand on ajoute les compétences dévolues ces dernières années aux communautés de communes et métropoles, on peut comprendre que l'épaisseur du millefeuille administratif décourage l'électeur de croire à l'importance de son choix et à la valeur de son bulletin de vote.

Et il est vrai que les lignes ne cessent de bouger dans ce domaine. La dette croissante de l'État limite ses moyens d'intervention et se répercute en cascade sur les budgets et les marges de manœuvre des collectivités territoriales. Sous la pression des nécessités, celles-ci sont amenées à pallier les défaillances du niveau supérieur et à empiéter sur les prérogatives de l'État. C'est assez flagrant en matière de sécurité publique par exemple, où on voit des communes de plus en plus modestes gonfler les effectifs de leur police municipale, la doter d'armes, multiplier les caméras de « vidéoprotection »...

De même, alors que le sort des sans-abri

relève de l'État, on a vu les collectivités locales obligées d'intervenir ces dernières années, et d'investir pour l'hébergement d'urgence. Comment un maire pourrait-il laisser « ses » enfants dormir dehors, ceux-là même qui fréquentent « ses » écoles ? Mais derrière chaque action, ou plutôt devant, il y a la nécessité d'engager de l'argent public, donc de faire un choix politique.

Cependant, le maire reste l'élus de proximité par excellence et celui qui conserve – relativement – une bonne cote de confiance chez ses administrés. Alors, notre naïveté peut-être nous pousse à demander encore des engagements aux candidats, et à continuer de croire à leurs réponses, même quand les précédentes promesses n'ont pas été tenues après six ans de mandat. Ce doit être ça, la foi en la démocratie. Qui demeure bien sûr le pire des régimes... à l'exception de tous les autres ! C'est pourquoi notre association, qui pèse son poids dans la vie tourangelle – mille personnes hébergées, 350 salariés, etc. – se permet cette fois encore d'intervenir même modestement dans cette campagne électorale. Non pas pour distribuer des bons et des mauvais points : difficile d'établir dans le domaine social un bilan de mandat, qui dépend notamment du point de départ – ce qui se faisait déjà – de la sociologie de

la commune (le taux de pauvreté, le niveau de besoins avérés)...

Les plus locaux des élus

Il s'agit « seulement » de souligner ici l'importance de ces élections en mettant en évidence les pouvoirs des élus les plus locaux, les plus proches, en matière de solidarité. Ce qui ne saute pas aux yeux quand on se contente de consulter les programmes et professions de foi, où le social n'occupe pas le haut de l'affiche. Électoralement, par les temps qui courent, la solidarité passe après la devise sécurité-propreté-prospérité. Certes, il est légitime de se préoccuper de la sécurité quand l'État ne joue plus son rôle. Certes, il y aura toujours des électeurs plus gênés par les crottes de chiens que par les mendiants sur les trottoirs. Alors quand les mendiants ont des chiens, je ne vous dis pas... C'est vrai, quoi, la ville est sale ! Non madame, non monsieur, il y a des poubelles partout, ce sont les gens qui sont sales... Certes, l'élus doit s'employer à faire venir des entreprises, même quand il n'a pas de quoi loger ses salariés. Mais aujourd'hui, qu'il le veuille ou non, l'élus à la tête de la « République municipale » a aussi en charge la dignité de ses concitoyens et ne doit sacrifier aucune des valeurs de la devise nationale : liberté-égalité-fraternité. Il pourra toujours compter sur des associations comme la nôtre pour l'y aider, ou pour le lui rappeler.

Les maires ont des pouvoirs plus étendus qu'on le croit

Quand on adhère à notre association, on ne peut que partager le but affiché par la Fédération nationale des Acteurs de la Solidarité à l'heure des élections municipales : « *remettre la solidarité au cœur des villes* ». C'est dire à la fois qu'elle n'y règne plus, et qu'au moment de choisir son bulletin de vote il faut chercher les propositions qui vont dans ce sens. Si cela peut vous y aider, vous trouverez ci-dessous des orientations qui ont en outre l'intérêt de montrer l'étendue - souvent insoupçonnée - des pouvoirs des municipalités !

La FAS a ainsi publié une liste de dix engagements qui iraient dans le sens d'une solidarité retrouvée. Pour une commune :

- qui favorise l'accès aux droits sociaux
- qui lutte contre le sans-abrisme
- qui facilite le logement pour tous
- qui développe une approche de santé globale
- qui agit en faveur du plein emploi solidaire
- qui encourage la participation et la citoyenneté
- qui accompagne l'émancipation des jeunes
- qui développe l'accès à la culture
- qui promeut l'égalité femmes / hommes
- engagée dans une transition écologique juste

La Fédération développe chacune de ces suggestions en donnant des exemples de mesures concrètes que pourraient adopter les élus à court ou moyen terme. On ne peut ici n'en donner que deux illustrations.

Pour lutter contre le sans-abrisme : ouvrir des **accueils de jour** pour les personnes / familles sans abri et assurer aux personnes à la rue un accès à l'eau et à des bagageries. Participer à l'amélioration des conditions d'accueil en centres d'hébergement via par exemple la contribution (en investissement) à l'humanisation des centres d'hébergement et s'assurer de l'accueil inconditionnel dans l'hébergement. Ouvrir des **centres d'hébergement temporaires** en mobilisant, y compris par la réquisition, des bâtiments vacants confiés en gestion aux associations... Développer une politique de **prévention des impayés** avec les bailleurs sociaux liés à la ville en impliquant la municipalité pour l'aide à l'apurement des dettes locatives. Mobiliser des **logements du parc privé vacants** en intermédiation

locative, accompagner la recherche d'alternatives à l'hébergement hôtelier.

Localement, certaines de ces actions sont déjà engagées ou envisagées, ou font en tout cas partie des revendications de notre association. On sait combien la Touraine est sous-dotée, par l'État, en matière de places d'hébergement d'urgence.

Aider au retour à l'emploi

Seconde illustration, concernant l'action en faveur du plein emploi solidaire : contribuer à l'effectivité du droit à l'emploi en menant des campagnes d'accès à l'information sur les dispositifs d'insertion professionnelle, et des actions de mise en relations avec les acteurs de l'emploi, en particulier les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) au moyen de forums, salons, etc. Systématiser les **clauses d'insertion dans les marchés publics** passés par la commune ou l'intercommunalité, avec un accompagnement des personnes par les SIAE du territoire.

Soutenir les **programmes d'accompagnement renforcé** à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi (Premières heures, Convergence, Territoires zéro chômeur de longue durée).

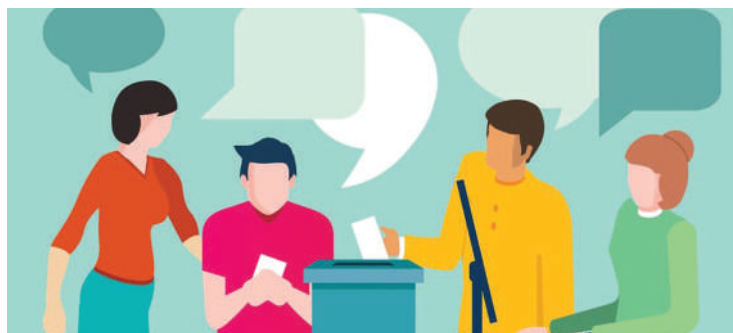
Associer étroitement les **structures de l'IAE aux politiques locales de développement économique**, prenant en compte la diversité de leur impact sur les territoires.

Contribuer à un **objectif de transition écologique juste** en intégrant les structures de l'IAE aux politiques locales, reconnaissant et valorisant leur rôle précurseur dans le développement des filières durables (circuits courts, recyclages...).

S'appuyer sur les SIAE pour **favoriser les recrutements inclusifs** et garantir le maintien en emploi des salariés de la collectivité et des entreprises du territoire.

Contribuer au sein du réseau pour l'emploi à **prioriser l'échelle territoriale de proximité**, nécessaire à la bonne articulation entre les acteurs de terrain et les personnes concernées.

Là non plus, on ne part pas de zéro en Touraine mais la marge de progression est importante ! On pense par exemple à un « produit » de nos chantiers d'insertion comme la perméabilisation des sols, auquel trop peu de collectivités ou d'entreprises font appel.





La mairie de Tours est toujours très disputée

Un questionnaire aux candidats tourangeaux

Entraide et Solidarités travaille depuis bientôt 80 ans au développement des solidarités et à la lutte contre toutes les exclusions en Indre-et-Loire. Les maires disposent de pouvoirs étendus dans ces domaines, notamment en qualité de présidents des Centres communaux d'Action sociale. Nous avons donc adressé huit questions aux candidats aux élections municipales dans les villes où nous sommes implantés pour connaître leurs projets.

1 -> Logement social et très social. Comment et dans quelles proportions comptez-vous :

- a) amplifier la construction de ces logements
- b) libérer des logements existants afin de « débloquer » l'hébergement d'urgence
- c) avoir recours à des réquisitions de logements ou de locaux vacants ?

2 -> Sans-abrisme. En attendant, et compte tenu de l'insuffisance des moyens de l'État, que ferez-vous pour mettre à l'abri les personnes sans domicile ?

3 -> Que ferez-vous pour lutter contre la précarité alimentaire que subissent un nombre croissant de concitoyens ?

4 -> La pauvreté entraîne et aggrave les problèmes de santé. Quelle(s) action(s) prévoyez-vous pour faciliter l'accès de tous aux soins ?

5 -> Sortir de la précarité passe notamment par la formation : comment aiderez-vous au dépistage et à la lutte contre l'illettrisme (qui ne diminue pas) et à l'accès aux savoirs de base ?

6 -> Accès ou retour à l'emploi : que ferez-vous en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par la commande publique dont une part doit passer par les ateliers et chantiers d'insertion ?

7 -> Sachant qu'elles ont besoin de financements, de foncier, de locaux, de bénévoles, de pérennité, de se faire connaître, etc., comment aiderez-vous les associations comme la nôtre (du secteur social et médico-social) à développer leurs actions envers les plus vulnérables ? Êtes-vous favorable à des conventions pluriannuelles plutôt qu'à des subventions annuelles ?

8 -> Favoriserez-vous l'accès aux prestations et aux équipements culturels et de loisirs pour les personnes en précarité et en hébergement, et si oui comment ?

Et aussi à NOTRE santé, bien sûr !

Notre association gère aussi un établissement médicalisé et un service médico-social pour les plus démunis



De son côté l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) à laquelle nous adhérons également, adresse une « lettre aux futurs maires de France ». Elle y exprime « 8 exigences pour la santé et la solidarité » qui viennent compléter celles de la FAS.

Et le slogan de l'UNIOPSS à l'adresse des candidats n'est pas mal non plus : « À vous, pendant 6 ans, de faire des solidarités et de la santé le ciment de votre commune ! ». Voici en bref ces huit revendications... de bon sens à tous les sens du terme.

- **Renforcer les associations** qui agissent au quotidien dans votre commune et qui sont les garantes de la démocratie locale, en privilégiant les subventions y compris de

DOSSIER

fonctionnement, avec des critères d'attribution transparents.

- **Privilégier le recours à des acteurs non lucratifs** dans tous les champs des solidarités, de la santé ou du lien social, là où vous développez des actions qui ne sont pas mises en œuvre par des agents publics. C'est le moyen de développer des réponses accessibles à toutes et tous, et non pas réservées à celles et ceux qui en ont les moyens.

- **Signer un Contrat Local de Santé (CLS)**, véritable outil stratégique, qui permet de structurer les actions des CCAS/CIAS et d'assurer une complémentarité réelle avec les autres acteurs sanitaires et sociaux (Agences régionales de santé et autres administrations de l'État, département, professionnels (CPTS), acteurs associatifs).

- **Intégrer la notion d'accessibilité universelle** pour tous les aménagement publics, et lutter contre la fracture numérique.

- **Soutenir la qualité de l'accueil** et le développement d'une offre accessible pour tous les jeunes enfants, avec un vrai Service public de la petite enfance.

- **Renforcer l'accueil inconditionnel pour les personnes en situation de vulnérabilité**, notamment sociale, souvent les plus éloignées des services publics.

- **Développer une offre de logements socialement abordables** pour tous et adaptés à tous les parcours de vie : des solutions d'habitats variées (résidences autonomie, intergénérationnelles, habitats inclusifs) pour garantir une vie chez soi en fonction des attentes des personnes âgées ou en situation de handicap, des jeunes en situation de précarité ou des jeunes majeurs protégés.

- **Lutter contre l'isolement social**, par des actions de lien social dans tous les quartiers, notamment par des centres sociaux, le repérage des situations d'isolement, le développement de transports adaptés.

Aider les assos pour « booster » leur propres initiatives

Il reste un champ d'action où les élus locaux peuvent contribuer indirectement à l'instauration d'un « vivre ensemble » apaisé : l'aide aux associations elles-mêmes, celles qui cherchent à promouvoir la solidarité et la lutte contre les exclusions. Le Mouvement associatif, porte-voix de ces incontournables « partenaires » des communes, prodigue lui aussi ses recommandations aux candidats. Avec, à l'appui, ce rappel : « Les associations, comme les collectivités, ont cette capacité à agir sur le terrain qui fonde la confiance des citoyens et des citoyennes. » À bon entendeur...

Le Mouvement associatif, qui avait organisé des manifestations partout en France en octobre dernier pour alerter sur les dangers de la fragilisation des associations, en appelle lui aussi aux candidats aux municipales et formule une douzaine de demandes.

Pour favoriser l'engagement associatif local : soutenir la formation des bénévoles ; valoriser les bienfaits des associations pour la commune et l'engagement local des citoyen·nes ; simplifier les démarches administratives pour les associations ; privilégier la subvention comme principal mode de financement ; opter pour la convention pluriannuelle pour sécuriser l'action associative dans la durée ; privilégier le financement de fonctionnement.

Et pour aller plus loin : créer des espaces de dialogue avec les associations ; décliner localement la charte des engagements réciproques ; garantir les libertés associatives ; favoriser la formation des agents et des élus aux enjeux associatifs ; contribuer à l'ancrage local du dispositif « Guid'Asso » ; mettre à disposition des ressources pour les associations.

- Le Mouvement associatif est structuré au plan régional. Pour l'Indre-et-Loire, le contact est : mgeorget@lemouvementassociatif.org



La spectaculaire manifestation tourangelle pour la survie des associations

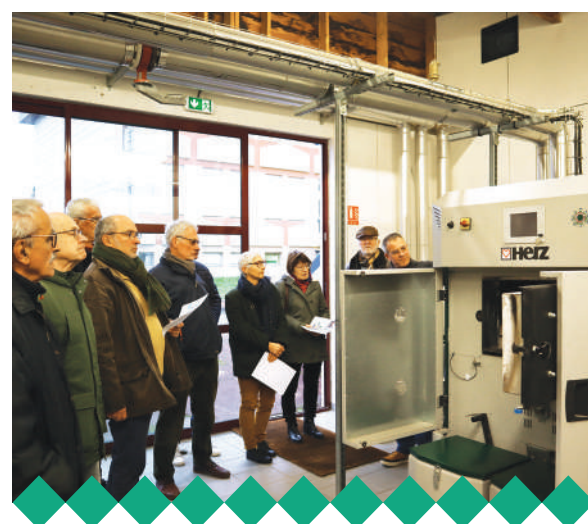


Visite de chantier(s) pour le conseil d'administration

La réunion de janvier du conseil d'administration d'E&S était convoquée pour la première fois au Pôle économique de l'association à Chambray-lès-Tours. Elle a été précédée par une présentation de la chaufferie bois qui fonctionne depuis une quinzaine d'années. Philippe Delaunay préside l'association qui gère cet équipement, Touraine Écobois, et a confirmé qu'il permet d'assurer le chauffage de nos installations, de l'ensemble des bureaux de la Chambre d'Agriculture, et de la Maison de la forêt construite depuis peu à côté.

Cédric, le salarié de la Chambre chargé de l'entretien de la chaufferie en a expliqué le fonctionnement, avec un combustible local puisqu'acheté à Loches, et un dispositif au gaz pour prendre le relais en cas de panne.

Sébastien Lamant, directeur du Pôle, a ensuite conduit la visite des installations du Service d'Insertion par l'Activité économique (SIPAE), base de tous nos chantiers d'insertion à l'exception de la cuisine centrale et de ceux de Chinon.



Un Projet associatif mis à jour pour cinq ans

Lors du conseil d'administration de janvier, puis de nouveau en février, les administrateurs ont débattu de la refonte du *Projet associatif d'Entraide et Solidarités* pour la période 2026-2030. Ils l'ont fait à partir d'un projet de texte préparé par un groupe de travail composé de représentants de toutes les catégories d'acteurs de l'association : élus, salariés, bénévoles, et aussi personnes accompagnées.

Ce texte sera ensuite examiné par le Comité social et économique (les représentants du personnel) et le Conseil de la Vie sociale (les

représentants des personnes accueillies) avant d'être soumis à l'approbation de **l'assemblée générale du 5 juin prochain** (retenez cette date, et pour pouvoir vous y exprimer pensez à acquitter votre cotisation 2026).

Tous les cinq ans, cette mise à jour de notre *Projet associatif* permet de fixer les grandes orientations qui vont guider les activités de l'association, en les adaptant aux évolutions de cadre administratif et politique et de l'environnement économique et social dans lesquels nous intervenons.

À l'automne prochain, le conseil d'administration devra arrêter un nouveau Plan stratégique pour la même période, afin de mettre en application les orientations du *Projet associatif*.



Violences faites aux femmes : un protocole départemental

Jeudi dernier 27 novembre Aurore Bergé, ministre de l'Égalité femmes-hommes était à la préfecture d'Indre-et-Loire pour signer le cinquième « protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ». Institutions, collectivités et associations sont au nombre de 70 à souscrire à ce protocole, dont Entraide et Solidarités. Le réseau permet de coordonner les actions de chacune pour engager des initiatives telles que l'édition d'un guide d'accueil des victimes par exemple.

Catherine Scaviner, présidente d'Entraide et Solidarités, et Christelle Dehghani, directrice générale, participaient à cette cérémonie de signature et n'ont pas manqué d'évoquer la diminution du budget du CPCA (Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales) qui faisait alors l'actualité...

L'archevêque de Tours veut renforcer la solidarité

de « s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté et la précarité ». Puis il a décidé de faire de 2026 une année de renforcement des solidarités : pour y parvenir il a entrepris une « tournée » des associations locales du secteur social.

Cette « croisade » passait le 4 février par une visite à *Entraide et Solidarités* en trois étapes : la *Chambrière*, établissement médicalisé de Tours nord, le *Cherpa*, rue du Général-Renault, où voisinent des places d'hébergement d'urgence et d'autres d'insertion, et La Maison où sont hébergées en tiny houses et caravanes des personnes en grande précarité rue Edouard-Vaillant à Tours.

Accompagné du père Christophe Rimbault, vicaire général, et de Christian Journet, délégué diocésain à la Solidarité, l'archevêque de Tours

a été informé en détail de l'ensemble des activités de l'association notamment, en l'absence de la présidente Catherine Scaviner, par Michel Bonnet, membre du bureau, Christelle Dehghani, directrice générale, et les directrices de pôles et responsables des structures visitées. Et surtout, sans doute, il a pu s'entretenir partout avec les personnes accueillies dans nos services.

En fin de journée, Mgr Jordy se disait « très impressionné par le travail d'accompagnement réalisé dans chaque lieu avec les personnels. Le souci de l'accompagnement de chacun avec son histoire de vie est très impressionnant... ». Après cette tournée, il proposera en décembre prochain « un grand moment de réflexion tous ensemble, pour faire bouger les mentalités », et des actions concrètes pour les plus démunis.



Mgr Jordy a rencontré, entre autres, des résidents des tiny-houses de La Maison

Archevêque de Tours depuis six ans et vice-président de la Conférence des évêques de France, Mgr Vincent Jordy a fait le constat que « l'attention aux autres a tendance à être oubliée, ou déléguée à d'autres, aux associations etc. ». À la fin de l'année dernière, il avait écrit à tous les fidèles du diocèse d'Indre-et-Loire pour leur rappeler que « nous sommes tous responsables les uns des autres » et leur demander



Le « plus » qualitatif qu'apportent les bénévoles

Fin janvier, la commission Bénévolat a invité les bénévoles de l'association à venir partager un moment convivial autour d'une galette à la résidence Camus. L'occasion pour la présidente d'Entraide-et-Solidarités Catherine Scaviner et la directrice générale Christelle Dehghani, de les remercier pour leur engagement, de rappeler leur importance dans l'association, le « plus » qualitatif qu'ils apportent dans le suivi des personnes accompagnées. Les animateurs de la commission ont mis en valeur cet apport dans les différents sites et services :

- À la formation, lutte contre l'illettrisme et savoirs de base (à Tours Nord, Tours Centre, Joué-lès-Tours, Montbazou, Château-Renault) soit 14 bénévoles qui représentent 1357h de cours en petits groupes.
- Au Service des logements Extérieurs, Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile pour transporter des jeunes à des séances d'équithérapie ou pour accompagner des sorties en famille, 3 bénévoles actifs.
- Dans les centres d'hébergement Camus et Chambrerie pour de l'accueil, du montage de meubles, de l'animation auprès d'enfants ou de l'écriture d'histoires de vie.
- Dans le centre d'hébergement d'urgence du CTRO et au foodtruck pour de la distribution de nourriture.
- Dans le centre d'hébergement du Petit Clos pour de l'accompagnement dans la cuisine lors des repas et de l'animation auprès des enfants.
- A la Petite maison-Madeleine Perret pour l'accueil des familles des détenus de la maison d'arrêt de Tours, 19 bénévoles actifs.
- Enfin à Chinon pour l'épicerie solidaire.

L'existence du journal trimestriel « Bénévoles en action » a été évoquée : c'est un espace d'échanges pour les bénévoles de l'association et les témoignages y sont les bienvenus (envoyez vos messages à alexandra.cailbeaux@entraide-et-solidarites.fr

Pour devenir bénévole on peut consulter le site : <https://entraide-et-solidarites.fr/devenir-benevole>

Dates des prochaines permanences pour l'accueil des candidats au siège de l'association :
12 mars 2026, de 16h30 à 18h30, 28 Mai 2026, de 14h00 à 16h00 et 9 Juillet 2026, de 16h30 à 18h30.

Venez nous visiter !

Régulièrement, une journée de présentation et de visite, ouverte à tous, est organisée par l'association pour mieux la comprendre, ses valeurs, ses missions, ses activités, son fonctionnement. La journée comprend la visite de plusieurs sites de l'agglomération de Tours et rencontres avec les salariés : Service d'Accueil et d'Orientation, Centre d'Hébergement, Service d'Intégration par l'Activité Economique... (transport en co-voiturage). Le déjeuner est pris en commun au centre d'hébergement Le CHERPA (7 € le repas). Ces journées peuvent intéresser particulièrement les adhérents, les bénévoles, les nouveaux salariés, les étudiants, futurs travailleurs sociaux. Des journées de présentation spécifiques pour les groupes peuvent être organisées sur demande.

La prochaine journée est fixée au **jeudi 26 mars**. Il convient de s'inscrire auprès d'Alexandra Cailbeaux au **02 47 31 87 00** ou par mail : infos@entraide-et-solidarites

Le Carillon sonne désormais chez Entraide et Solidarités

« Je suis commerçant carillonneur, membre du réseau local de proximité entre commerçants et habitants, avec et sans domicile ». Extrait de la charte du Carillon...

À Tours, une trentaine de commerçants sont actuellement inscrits au dispositif solidaire du *Carillon*. Ils s'engagent à proposer aux personnes en grande précarité et dans l'errance une qualité d'accueil et des services gratuits tels que l'accès aux toilettes, à une machine à laver, l'obtention de vêtements, de produits d'hygiène, un café, un repas, une coupe de cheveux voire des cours de yoga...

Le réseau du Carillon a été mis en place par l'association nationale *La Cloche*, reconnue d'intérêt général, créée en 2015 à Paris pour venir en aide aux personnes en grande précarité. En juillet 2025, La Cloche a transféré l'animation du Carillon de Tours à Entraide et Solidarités, plus particulièrement au service de la maraude sociale, de façon à rester proche des publics concernés. Olivier Moynet, travailleur social, épaulé par Sarah Favre en mission de service civique, ont alors rencontré l'ensemble des commerçants du réseau et repris en main la dynamique du dispositif.

« Nous recherchons des commerçants en adéquation avec des principes de solidarité, comme l'accueil inconditionnel » signale Olivier. « Il est important de comprendre certaines difficultés des personnes qui vivent dans la rue, certains codes peuvent différer » ajoute Sarah.

Identifiés par un sticker en vitrine (photo), ces commerces majoritairement situés à Tours-centre et Tours-nord sont cartographiés dans le livret du Carillon. Ce livret est distribué par l'équipe de la maraude aux intéressés et déposés dans les points de fréquentation, à La Barque, à Émergence et à d'autres partenaires. Dans les faits, soit le commerçant solidaire gère lui-même le dispositif et propose à ses clients de contribuer par un café « suspendu » ou un repas offert comme c'est le cas chez Sésame



Mame (restaurant, 49 Boulevard Preuilly) ; soit l'équipe de la maraude donne des « bons Carillon » aux bénéficiaires, qui les utilisent chez les commerçants carillonneurs de leur choix.

Depuis cette reprise en main par l'équipe de notre maraude sociale, les offres du réseau des commerçants carillonneurs semblent mieux intégrées dans le quotidien des personnes concernées. Mais l'équipe de la maraude a en tête d'étoffer le réseau avec un accès aux douches, par exemple. À l'étude également, la formation des commerçants intéressés à l'accueil des usagers.

Parmi les 32 commerçants du réseau, citons : Brunch & goûter (19 rue Jules-Favre), restauration et à partir de 15h distribution des surplus. P'tit Rex café (11 rue du Président-Merville), coffee-shop, cafés suspendus. L'Armoire sans fin (104 rue Michelet) : friperie solidaire, troc de vêtements avec un mécanisme de points contre des dons de vêtements (lire plus

loin rubrique Partenaire). Ces points permettent du troc ou enrichissent le pot commun au bénéfice des usagers de la maraude. Et aussi l'association Sonara (sur RDV, 2 rue du Commerce) : démarche de bien-être solidaire. Ateliers collectifs, Yoga, méditation, image de soi etc...

Le Carillon est soutenu par la Ville de Tours : elle anime depuis juin 2023 le réseau des « commerçants solidaires », qui peuvent s'engager sur les actions sociales suivantes :

- Dispositif Angela ; pour la mise à l'abri des personnes victimes de harcèlement de rue.
- Commerce ami des aînés, un accueil conçu pour les seniors
- Collecte de dons, l'arrondi sur le paiement pour soutenir des projets associatifs
- Phénix, une application de réduction du gaspillage alimentaire

Contact

lecarillon@entraide-et-solidarites.fr
Tél. 06 89 32 01 70 (maraude)

Derniers échos des fêtes de fin d'année

Cette page n'est qu'un aperçu des festivités qui se sont déroulées jusqu'en début d'année dans la plupart des services de l'association, grâce aux initiatives des uns et des autres – personnes accueillies, salariés et bénévoles.

Beaucoup se sont retrouvés cette année encore, peu avant Noël, à la résidence Camus de Tours nord, pour une fête solidaire généreuse en cadeaux, jeux et gourmandises. Tandis que l'animation musicale était assurée par collectif Capsul, ce fut une nouvelle occasion de rencontres et d'échanges pour les différents acteurs de l'association, qui exercent dans des endroits parfois éloignés.



À la veille du réveillon l'ambiance était résolument à la fête pour les résidents de la Chambrière, à Tours nord. Les Scouts du boeuf à mille pattes, excellents musiciens, ont eu vite fait de faire chanter et se trémousser un public qui avait lui-même choisi les chansons parmi un répertoire aussi varié que dansant. La fantaisie de ce groupe tourangeau va des tenues de « scène » – des scouts en short – aux paroles parfois accommodées à la sauce de leur « cantine »...

Pour la troisième année consécutive, les élèves de maternelle et primaire de l'école Saint-Joseph de Château-la-Vallière ont joué les lutins du Père Noël en pensant aux personnes hébergées par Entraide et Solidarités ! En effet, ils ont récolté des dons afin de constituer des boîtes cadeaux pour femmes, enfants (filles et garçons) et hommes. Une boîte a même été réalisée pour un chien !

Cette année, le record est battu, avec 219 boîtes cadeaux. L'école a noué un partenariat avec le Leclerc de la ville, ce qui a permis d'augmenter significativement le nombre de boîtes récoltées. Il a fallu deux camionnettes pour tout rapporter à Tours !

Ces boîtes cadeaux ont été distribuées à des femmes et enfants des Centres d'Hébergement d'Urgence Le Petit Clos et du CTRO, aux résidents de La Maison, du Cherpa et du CHRS Albert Camus. Un très grand merci de leur part à tous les enfants, tous les donateurs et aux maitresses de l'école qui ont passé beaucoup de temps à tout emballer.



Comme chaque année, les familles de détenus à la Maison d'arrêt de Tours qui viennent, souvent avec des enfants, faire une pause à la Petite maison-Madeleine Perret, ont trouvé une ambiance de Noël. Les bénévoles qui les accueillent pour leur visite au parloir avaient en effet préparé une décoration de circonstance un peu avant la fête, et le lendemain les détenus eux-mêmes recevaient un cadeau.



Après un repérage de compétences et de talents lors d'accompagnements liés à l'épicerie solidaire, salariés et bénévoles de l'antenne de Chinon ont pu concrétiser en décembre une exposition-marché de Noël dans les anciens abattoirs de Chinon, qui jouxtent l'épicerie L'Embarcadère (merci à la Ville pour la mise à disposition). Une cinquantaine de personnes de tous horizons seront venues voir, découvrir, échanger, trouver les derniers cadeaux.

Un parcours marqué par le travail et la persévérance

À 61 ans, Cherline est agente d'entretien sur un chantier d'insertion de notre antenne de Chinon depuis 2021. Forte d'une longue expérience professionnelle acquise d'abord en Guyane, elle incarne parfaitement les valeurs de courage, de dignité et de motivation qui caractérisent les salariés en parcours d'insertion.

Que pense-t-elle de ce poste ? Cherline est catégorique : « Il n'y a rien que je n'aime pas. Je connais mon travail ».

En Guyane, elle exerçait déjà dans les domaines du ménage et de la garde d'enfants à domicile. Elle y a même obtenu un diplôme d'aide-soignante, malheureusement non reconnu en France métropolitaine. Loin de se décourager, elle affirme avec sagesse : « Il n'y a pas de sot métier, je prends celui que je trouve ». Une phrase qui résume bien son état d'esprit : travailler avant tout, avec sérieux et humilité.

Pour Cherline, le chantier d'insertion joue un rôle fondamental dans son équilibre de vie. « Ça m'aide beaucoup. Tous les matins, je sais où je dois aller. Il y a des gens qui n'ont pas ça ». Consciente de cette chance, elle exprime sa

gratitude à sa façon et avec émotion : « Je dis merci à Dieu ». Bien qu'elle approche de l'âge de la retraite - c'est la raison pour laquelle on contrat a été prolongé - elle ne se voit pas arrêter de travailler : « Si j'ai de la force, je dois travailler. Je ne vais pas rester assise ». Ce contrat se termine en mars, mais elle est déjà dans une dynamique de recherche d'emploi, fidèle à sa volonté d'aller de l'avant.

Le travail comme nécessité

Cherline explique ne pas avoir rencontré de difficultés particulières sur le chantier : elle connaît son métier, sait ce qu'elle doit faire et ne supporte pas l'inactivité. Le travail est pour elle une nécessité, presque une évidence. À la question de savoir si elle se sent prête à postuler dans une autre



entreprise, sa réponse est immédiate et enthousiaste : « Je suis toujours prête ! Le travail, c'est la santé, c'est la liberté ! » dit-elle en riant. Elle souligne également le soutien précieux de sa conseillère, Virginie, qu'elle décrit comme « très gentille » et très aidante dans son parcours.

Au moment de se quitter, Cherline choisit un mot simple mais fort pour décrire son expérience sur le chantier d'insertion : « Formidable ». Elle insiste sur le respect et la bienveillance qui règnent au sein de l'équipe : « Tout le monde comprend tout le monde. Il n'y a pas d'humiliation ni de mépris ». Un témoignage inspirant, qui rappelle que le chantier d'insertion est bien plus qu'un emploi : c'est un espace de reconnaissance, de dignité et de reconstruction.

Émilie

Un dessein, des dessins, son destin...

Phébé n'a que 26 ans mais déjà un parcours de vie bien rempli, d'une famille d'accueil à la rue, et maintenant en insertion, elle a su rebondir et développer de nouveaux talents.

Originaire de Saintes, Phébé y a suivi toute sa scolarité, puis après le bac, a commencé des études en sociologie, à Poitiers. En famille d'accueil, elle bénéficiait d'un contrat jeune majeur jusqu'à ses 21 ans, mais ensuite sans ressources, elle doit arrêter ses études. Elle décroche. Un maître général ne lui permet pas de garder des emplois stables. Au chômage, sans logement, elle connaît la vie et la violence du monde de la rue. Sans attache, elle se déplace de ville en ville avant de poser son maigre bagage en Touraine car elle y rencontre enfin des personnes qui l'accompagnent et l'aident à retrouver un équilibre, un logement et même un travail en insertion.

Ainsi, depuis trois ans, elle est suivie par Entraide et Solidarités. Elle est hébergée à La Maison où elle cohabite avec son chat et son chien. Une demande de logement est en cours d'instruction. Son temps libre, elle le passe à dessiner.

Son sujet favori : les chats. Autodidacte, elle essaye d'améliorer sa technique au fil de ses dessins (photos). Peut-être un futur projet de vie...

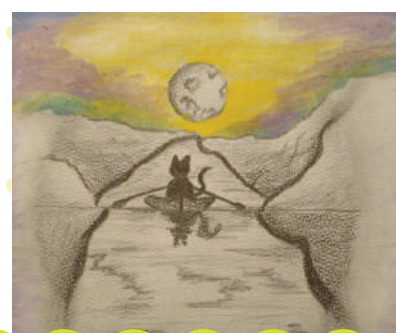
Ses rapports avec l'association, elle les résume dans cette phrase : « au moins, il se passe quelque chose dans ma vie ». Ce qui a été aussi important pour elle, c'est le nombre restreint d'interlocuteurs, un accompagnement personnalisé, « pas besoin de répéter inlassablement son histoire, son parcours ».

Elle se sent écoutée. Le suivi est global, les solutions progressives et adaptées, notamment avec son intégration sur le dispositif « Premières heures en chantier », pour le démantèlement de vélos. Elle a retrouvé peu à peu confiance en elle, une stabilité, et ses addictions s'éloignent progressivement. Pour autant, elle n'a pas honte de son passé et ne le renie pas.

Plus : elle pense nécessaire de garder le contact avec « ses amis de la rue ».

Aujourd'hui pour Phébé, les mots « entraide et solidarité » ne sont pas uniquement le nom d'une association. Ces mots ont pris une réelle signification puisqu'aujourd'hui elle met son expérience au service des autres, notamment par son rôle de déléguée des personnes hébergées, au sein du Conseil de la Vie sociale. Elle s'y sent utile, rencontre d'autres personnes accueillies, peut donner son avis, « notre vote est entendu » dit-elle.

Christine





L'Armoire sans fin, contre le gaspillage de vêtements

Quand vous poussez la porte de l'Armoire sans fin, vous ne plongez pas dans l'univers de Narnia, mais dans un lieu cosy, apaisant.

Marie Brugier, fondatrice de l'association, vous accueillera de son sourire avenant et vous expliquera le fonctionnement du troc vestimentaire. Le principe est simple. Venir avec des vêtements (en bon état) qui, en fonction de leur catégorie - jupe, pantalon, pull, manteau, etc. - correspondent à un nombre de points prédéfinis. Ces points obtenus en échange viennent constituer une cagnotte qui permet d'acquérir de nouveaux vêtements présents dans la boutique. Il est aussi possible d'essayer les vêtements sur place, l'Armoire possède deux cabines d'essayage. Ainsi il est possible de renouveler sa

garde-robe en toute sérénité. Aucun échange d'argent, uniquement du troc valorisé par des points. Au préalable, il est nécessaire de devenir adhérent pour une cotisation de 30€.

Les objectifs de l'Armoire sans fin, fondée en 2019, sont de consommer mieux, comprendre le cycle de l'industrie textile, entrer dans un cercle plus vertueux et réduire le gaspillage, mais aussi développer sa créativité et créer du lien social. Il a été estimé qu'aujourd'hui 70 % de la garde-robe de chacun reste non portée dans les placards, armoires ou autres dressings, soit deux fois plus qu'il y a 15 ans.

Des ateliers créatifs aussi

Depuis sa création l'association n'était visible que lors d'événements solidaires, mais elle dispose depuis octobre 2024, d'un lieu fixe au 104, rue Michelet à Tours, ouvert du mercredi au samedi, ce qui offre une plus grande facilité pour échanger ses vêtements. Outre sa boutique, l'Armoire sans fin propose divers ateliers créatifs de couture animés soit par des bénévoles de l'association soit par des prestataires extérieurs, dans un espace dédié à la même adresse. Ces ateliers s'inscrivent dans l'esprit de la lutte contre le gaspillage en revalorisant les textiles que nous possédons. Les thèmes peuvent être la broderie, le tricot, la réparation ou la transformation de vêtements, la linogravure, etc...

Dans cet esprit de partage, l'Armoire sans fin souhaite contribuer à sensibiliser et développer un réseau d'économie circulaire, mais aussi avoir une approche de la mode de manière plus alternative, durable et respectueuse de l'environnement.

L'association intervient également auprès des collectivités, des établissements scolaires, des entreprises sous forme de conférence-débat sur l'industrie de la mode et du textile d'occasion, pour mieux comprendre ce secteur et tendre vers des modes de consommation plus vertueux et changer ses habitudes. L'Armoire sans fin s'inscrit aussi dans Le Carillon, un réseau de commerçants solidaires, créé par La Cloche et géré par Entraide et Solidarités. Une cagnotte solidaire (alimentée par le don de points issus du troc vestimentaire) permet aux personnes à la rue de bénéficier de l'Armoire sans fin sur présentation d'un bon, distribué par la maraude sociale d'Entraide et Solidarités.

L'Armoire sans fin est pleine de ressources et d'idées orientées vers l'autre, le partage, l'innovation dans les échanges avec autrui. Poussez sa porte et venez la découvrir !

Marie- Christine

contact@larmoiresansfin.fr
www.larmoiressansfin.fr

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €

Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16
Directrice de la publication : Catherine Scaviner
Comité de rédaction : Marie-Christine Bailly,
Émilie Bourgeois, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou,
Marie-Françoise Sacré, Christine Taunay, Pierre Trinson

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr
www.entraide-et-solidarites.fr
f [entraideetsolidarites](https://www.facebook.com/entraideetsolidarites)

Immigration : les derniers chiffres

Les chiffres publiés fin 2025 par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (INSEE) aident à la réflexion sur ce sujet politiquement sensible.

Comme toujours, pour bien comprendre « l'immigration », il faut repasser par la définition officielle de l'immigré : *un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et venue s'installer en France pour un an au moins, qu'elle ait acquis ou non la nationalité française par la suite. La qualité d'immigré est permanente : un individu devenu français par acquisition continue d'appartenir à la population immigrée. C'est le pays de naissance et non la nationalité qui définit la qualité d'immigré. On peut donc seulement distinguer les étrangers des Français, ou les immigrés des natifs. Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.*

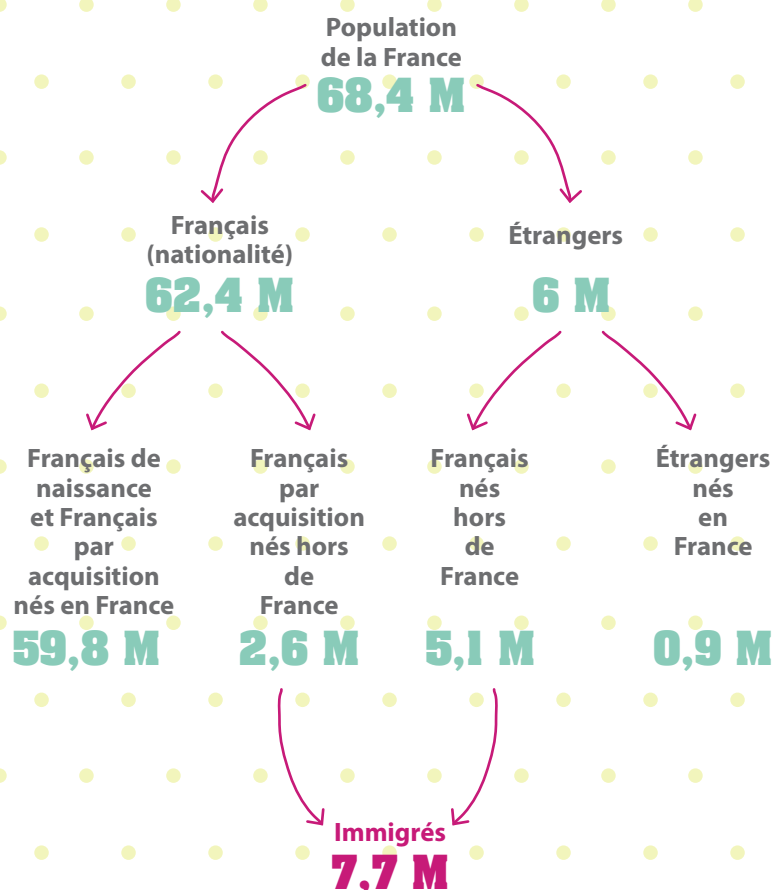
Quelques chiffres :

- 346 000 immigrés sont arrivés en France en 2023 (Algérie 29 700, Maroc 25 400, Asie 62 500, Italie 9 100, Espagne 8 700...)
- La part des immigrés dans la population française a triplé en 100 ans.
- Les femmes sont majoritaires parmi les immigrés : en 1962 elles étaient 43,9 %, en 1990, 48 %, elles sont aujourd'hui 51,6 %.
- En 10 ans le taux de chômage des personnes immigrées a diminué plus fortement que celui de l'ensemble de la population mais reste 4,8 points au-dessus de celui des non-immigrés (11,7 % contre 6,9 %) et 4,2 % au-dessus de l'ensemble de la population.
- L'Île de France est la région qui compte le plus d'immigrés (20,7 %), la Bretagne le moins (4,2%).
- La Seine-Saint-Denis est le département qui compte le plus d'immigrés : 31,1 %, le Pas-de-Calais celui qui en compte le moins : 2,5%.
- En ordre décroissant, l'Indre-et-Loire, où les immigrés représentent 6,7 % de la population se situe au 54^{ème} rang des départements, le Loir-et-Cher avec 6,5 % est au 56^{ème} rang, le Cher avec 6 % est au 61^{ème} rang, tandis que le Loiret avec 10,8 % est le 18^{ème}.
- Avec 14 % de personnes nées à l'étranger, la France se situe dans la moyenne européenne. Le maximum étant atteint par le Luxembourg avec 51 % et le minimum par la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie avec 3 %.

Pierre Trinson

Source : Ministère de l'Intérieur et article paru dans Sud-Ouest Dimanche du 11 janvier 2026.

Répartition de la population française



« En finir avec les idées fausses sur les migrations »

La Fédération des Acteurs de la Solidarité soutient la parution du livre *En finir avec les idées fausses sur les migrations*, un ouvrage qui « déconstruit » 60 idées reçues sur les questions migratoires. S'appuyant sur des données, des analyses et des exemples concrets, il éclaire les réalités sociales et humaines vécues par les personnes migrantes et invite à dépasser les stéréotypes qui fragilisent notre société.

Éditions de l'Atelier, 12,50 €

